

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UN EVENEMENT / D'UNE MANIFESTATION



Les demandes doivent parvenir obligatoirement à la Police Municipale minimum 15 jours avant la date de début d'exécution.

Email: secretariat.police@mairie-roquemaure.fr

ASSOCIATION :

DEMANDEUR :
(Nom-Prénom)

TELEPHONE :

E-Mail :

Madame le Maire, je sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public en vue de :

NOM DE L'EVENEMENT:

LIEU DE L'EVENEMENT: DATE(S):

HORAIRES:

Localisation (dénomination de la ou des voies, de la place, empiètement de tel à tel endroit / métrage...) :

Nature des prescriptions de l'arrêté :

Stationnement interdit → Précisez le nombre de places de stationnement

Circulation interdite Restriction de circulation Autre. (à préciser) :

Période : Date et heure de début :/...../20..... Deh..... àh.....
Date et heure de fin :/...../20..... Deh..... àh.....

Merci de joindre un plan

Stationnement de véhicule(s) pour chargement et déchargement: OUI NON

Type/Modèle:

Immatriculation:

En cas d'avis favorable, l'autorisation d'occuper le domaine public vous sera délivrée sous la forme d'un arrêté municipal qui précisera les modalités d'affichage sur site. ces modalités devront impérativement être respectées.



Ce formulaire ne vaut pas accord d'occupation du domaine public, seul l'arrêté signé a valeur d'autorisation.

Date: _____

Signature du demandeur:



Partie réservée à l'instruction interne (administration)

Fiche reçue le :

Avis :

■ Plus d'informations ?

Police Municipale de Roquemaure

04.66.90.54.26

email: secretariat.police@mairie-roquemaure.fr